

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 24 mars 2021 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 17 mars 2021, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, David Le Doussal, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Sylvain Victorin-Savin, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha

Christophe Couic a donné pouvoir à Isabelle Baltus à partir de 21 heures

Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot

Arnaud Le Pennec a donné pouvoir à Danièle Brochu

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

3. AFFECTATION DES RESULTATS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES :

Exposé :

Après constatation du compte de gestion 2020 et du compte administratif 2020, il est proposé d'approuver l'affectation des résultats 2020 de chaque budget.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'affectation des résultats 2020 :

✓ Budget principal :

-la section de fonctionnement dégage un résultat de **1183 094,47€** qu'il est proposé d'affecter en réserves de compensation (article 1068)

- la section d'investissement dégage un excédent de **151 145,51€** qu'il est proposé de reporter en recettes d'investissement (article 001)

-le montant des restes à réaliser d'un montant de **-365 440€** est reporté en section d'investissement

✓ Budget annexe-Cinéma La Bobine :

-la section de fonctionnement dégage un résultat de 340,44€ qu'il est proposé de reporter en excédent de fonctionnement (article 002)

- la section d'investissement dégage un excédent de 62 520,53€ qu'il est proposé de reporter en recettes d'investissement (article 001)

-le montant des restes à réaliser d'un montant de -2 910,80€ est reporté en section d'investissement

✓ Budget annexe « Commerces Place Hervo »

Aucune écriture comptable n'ayant été effectuée en 2020 sur ce budget, il n'y a pas lieu de d'affecter le résultat.

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale et de la tranquillité publique du 17 mars 2021

Décision : Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'affectation des résultats 2020 du budget principal, du budget annexe du cinéma La Bobine et du budget annexe des commerces Place Hervo.



Le Maire,
Michaël QUERNEZ

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210324-24033-DE

